



HAL
open science

Ascendances et sources du “ Chat et un vieux Rat ” (Jean de La Fontaine, Fables, III, 18)

Antoine Biscéré, Patrick Dandrey

► To cite this version:

Antoine Biscéré, Patrick Dandrey. Ascendances et sources du “ Chat et un vieux Rat ” (Jean de La Fontaine, Fables, III, 18). Figurations animalières à travers les textes et l’image en Europe, du Moyen Âge à nos jours. [Mélanges en hommage à Paul J. Smith], Brill, p.221-238, 2022. hal-04957001

HAL Id: hal-04957001

<https://hal.science/hal-04957001v1>

Submitted on 19 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ascendances et sources du « Chat et un vieux Rat » (Jean de La Fontaine, *Fables*, III, 18)

Antoine BISCÉRÉ (Nice, Université Côte d'Azur)
Patrick DANDREY (Paris, Sorbonne)

Résumé : La dernière des *Fables* du livre III de La Fontaine est réputée avoir conjoint deux motifs ésopiques différents que le fabuliste français aurait harmonisés par une substitution d'espèces animales : une belette y serait devenue chat pour qu'un sujet traité par Phèdre pût se raccorder à un apologue assez voisin de la tradition ésopique où intervenait ce félin. Mais la découverte d'une curieuse discordance entre l'illustration et le texte de cet apologue dans la version qu'en avait donnée Jean Baudoin quelques années avant La Fontaine permet de jeter un jour nouveau sur la genèse de cette fable : l'examen du recueil dont est inspirée cette image, celui d'Eduard De Dene (1567) pour lequel Marcus Gheeraerts avait ainsi illustré l'apologue « *Oude Catte ende Musen* », révèle que le remplacement de la belette par le chat avait déjà été opéré par le poète flamand dans sa réécriture de la version phédrienne du motif. La coalescence des deux récits chez La Fontaine est donc le résultat d'un processus de transmission complexe, qui aura finalement restitué son unité à un motif artificiellement dédoublé au fil de ses réécritures. Ce curieux dédoublement s'explique par la confusion que l'histoire et la langue ont favorisée entre le chat et la belette dans l'Europe antique et ancienne.

The last piece of the 4th book of La Fontaine's *Fables* is said to be the result of the *contaminatio* of two aesopic stories : La Fontaine might have merged the two stories thanks to a substitution of animal species. A weasel might have become a cat, thus enabling the amalgam of a Phaedrian fable with a close story from the Aesopic tradition. However, the discovery of a discrepancy between the text and the illustration of the version that Baudoin gave of the considered apologue may shed new light on the genesis of La Fontaine's fable. The study of the fable book from which Baudoin's fable illustration was inspired (Eduard de Dene's *Warachtighe Fabulen der Dieren*, 1567) shows that the substitution of a weasel for a cat had already been undertaken by the Flemish poet in his rewriting of the Phaedrian story. The combinaison of the two stories in La Fontaine's fable is the result of a complex transmission, which could in fact have restored the lost unity of an Aesopic original motif.

Quand parut le premier recueil des *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, « Le Chat et un vieux Rat » occupait une place discrète, l'antépénultième, dans la queue du livre III. Mais lors de la réédition de 1678, pour des raisons obscures¹, les deux dernières fables furent transférées à la fin du livre suivant : ce qui octroya à celle-ci la place enviable de conclure la brassée des dix-huit qui forment désormais le troisième livre écourté. Cette visibilité nouvelle, « Le Chat et un vieux Rat » la méritait par sa vivacité et son rebond narratifs, par la variété de couleurs que lui confère celle de ses registres, par son pittoresque imagé, par la fantaisie des traits familiers qui y abondent. Un grand prélude de tour héroïcomique commence par y présenter le « Chat exterminateur » qui sera son protagoniste, cet « Alexandre de Chats, / L'Attila, le fléau des Rats », qui par ses innombrables tours semble vouloir « de Souris dépeupler tout le monde² ». Pour exemple de quoi une première volée de récit détaille une première ruse de ce « vrai Cerbère » :

Comme il voit que dans leurs tanières
Les Souris étaient prisonnières,

¹ Et peut-être strictement matérielles, afin d'économiser du papier, si l'on suit l'hypothèse de T. Allott, « Les éditions des *Fables choisies mises en vers* publiées du vivant de l'auteur et leur illustration », *Le Fablier*, n° 12, 2000, p. 9-34 (p. 25).

² La Fontaine, « Le Chat et un vieux Rat », v. 2-3, 6, 8. *Fables choisies mises en vers*, III, 18. Éd. J.-P. Collinet, *Œuvres complètes. I-Fables. Contes et nouvelles*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, p. 133-134.

Qu'elles n'osaient sortir, qu'il avait beau chercher,
Le Galant fait le mort, et du haut d'un plancher
Se pend la tête en bas. La Bête scélérate
À de certains cordons se tenait par la patte.
Le peuple des Souris croit que c'est châtement ;
Qu'il a fait un larcin de rôl ou de fromage,
Égratigné quelqu'un, causé quelque dommage,
Enfin qu'on a pendu le mauvais Garnement³.

Et puis, une fois décrites à l'envi les imprudences étourdies des souris en goguette,

Le pendu ressuscite ; et sur ses pieds tombant
Attrape les plus paresseuses.
Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant :
C'est tour de vieille guerre ; et vos cavernes creuses
Ne vous sauveront pas ; je vous en avertis ;
Vous viendrez toutes au logis.
Il prophétisait vrai ; notre maître Mitis
Pour la seconde fois, les trompe et les affine,
Blanchit sa robe, et s'enfarine,
Et de la sorte déguisé
Se niche et se blottit dans une huche ouverte.
Ce fut à lui bien avisé :
La Gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte.
Un Rat sans plus s'abstient d'aller flairer autour.
C'était un vieux routier ; il savait plus d'un tour ;
Même il avait perdu sa queue à la bataille.
Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,
S'écria-t-il de loin au Général des Chats :
Je soupçonne dessous encor quelque machine.
Rien ne te sert d'être farine ;
Car quand tu serais sac, je n'approcherais pas.
C'était bien dit à lui ; j'approuve sa prudence.
Il était expérimenté,
Et savait que la méfiance
Est mère de la sûreté⁴.

Voilà donc une fable complexe, qui combine deux narrations de statut inégal et d'issues contraires : une première ruse, celle du faux pendu, qui voit le triomphe total du Chat sur l'étourderie des Souris, est traitée en prologue anticipant le sujet proprement dit, désigné par le titre de l'apologue, qui consiste en la seconde ruse, celle du « bloc enfariné » mis en échec par la méfiance du vieux Rat, garante de sa sûreté. Cet habile couplage cache, sous l'inégalité de leur statut textuel et malgré une distribution et une répartition des rôles différentes (des Souris abusées vs un Rat avisé), une origine d'égale dignité de ces deux composantes : d'un côté, la ruse d'un chat qui feint d'être pendu constitue le motif 79 (« Le Chat et les Rats ») du catalogue Perry des collections de fables gréco-latines ; de l'autre, la ruse de la Belette qui s'enfarine remonte à un apologue de Phèdre (« IV, 1-*De Mustela et muribus* / La Belette et les Souris ») que Perry chiffre comme un motif distinct (P511⁵), mais en le tenant pour une variante du précédent. Quelle que

³ *Ibid.*, v. 12-21.

⁴ *Ibid.*, v. 29-53.

⁵ Cette référence renvoie à la classification établie par Ben Edwin Perry dans son catalogue *Aesopica* (voir la bibliographie à la fin de l'article).

soit la ruse du prédateur, en effet, la chute demeure identique : un rat prudent harangue le chat ou la belette en l'assurant que, mort ou farine devenu, il n'en approchera pas⁶...

La leçon du motif P79 qui associe la ruse de la fausse pendaison au bon mot du rat prudent demeure à peu près la même dans les trois collections majeures de fables anonymes grecques. La plus ancienne version attestée, celle de l'*Augustana* (Chambry *maior* 13.1), précise que le chat est contraint de ruser parce que les rats se terrent dans leurs trous. Ils n'en sortent pas, et c'est depuis sa cache que l'un d'eux lance au faux pendu : « Ἄλλ', ὃ οὔτος, σοί γε, κἂν θύλαξ γένη, οὐ προσελεύσομαι / Eh ! toi, même si tu deviens un sac, je ne t'approcherai pas ! » (*notre traduction*). Le sens peut surprendre. En fait, le grec *thúlaξ* ou *thúlakos*, ainsi transposé faute de mieux, désigne n'importe quelle enveloppe ou réticule, sac ou outre, façonnés à partir de la peau sèche d'un animal écorché et tanné. On pend le cadavre éviscéré et vidé pour le faire sécher en vue de son tannage. C'est vraisemblablement cela que veut faire croire le chat. L'équivalent de l'apostrophe, aujourd'hui qu'on ne fait plus guère de sacs en peau de chat, serait à peu près : « De toi, même empaillé, je me méfierai encore ! ». Au fil des siècles et des traductions, le lien entre la peau du chat pendu et l'objet de cuir qu'il pourrait devenir se perdra. Si bien qu'on trouvera chez Jean Baudoin, dans la première moitié du XVII^e siècle, une version glosée du propos devenue presque sibylline : « quand je te prendrais pour un soufflet, ou quand mesme je sçaurois veritablement que tu serois tel, si ne pourrois-je pas me resoudre à descendre auprès de toy⁷ »...

La redécouverte de la collection *Augustana* en Europe occidentale remontant à une date postérieure aux fables de La Fontaine, c'est par leurs remaniements byzantins que les fables anonymes grecques purent avoir quelque influence sur la France du XVII^e siècle. Parvenue en Occident dès le XV^e siècle, la version de la collection II-*Vindobonensis* offre au demeurant une leçon similaire du motif⁸ : seule différence notable, l'injonction réciproque que se font les rats de descendre dans leurs demeures profondes est tournée au style direct⁹. Son introduction dans l'Europe humaniste passe par la traduction latine qu'en donne Rinuccio d'Arezzo (Milan, 1474), dont la leçon transmise à Heinrich Steinhöwel (Ulm, 1476-1477) va se retrouver dans la grande anthologie due à Martin Dorp (Anvers, 1512-1513) à partir de sa réédition parisienne de 1527 par Robert Estienne. Ensuite, à suivre la trace du motif jusqu'à 1668, on rencontre les traductions françaises plus ou moins fidèles ou les adaptations plus ou moins inventives de Julien Macho (Lyon, 1480), de l'Anonyme dit de 1547 (Paris, 1547), de Guillaume Haudent (Rouen, 1547) et de Gilles Corrozet (Paris, 1548), ces deux-ci en vers, avant d'en arriver au fablier « moralisé » de Jean Baudoin (Paris, 1631) dont les nombreuses rééditions enjambent la date du premier recueil de La Fontaine. Encore faut-il ajouter pour mémoire le recueil de Jean Ballesdens (1645) qui, à peu de chose près, reprend la version de Baudoin¹⁰. Cette filiation en ligne assez directe depuis la collection *Vindobonensis* part pourtant d'un surgeon incertain. Un bien faible indice nous l'a révélé en pratiquant cette collation de versions ; il n'en est pas moins troublant. Voici : les manuscrits de la *Vindobonensis*, dont Rinuccio est supposé avoir transmis la leçon à l'Europe humaniste disent en effet, comme le faisait le texte de l'*Augustana*, que les rats décident de se terrer « dans leurs trous (ἐπὶ τῶν ὀπῶν) » pour fuir le chat. C'est pour les en tirer qu'il feint d'être pendu. Or

⁶ Cette similarité pousse Adrados et Van Dijk à fusionner et enregistrer sous un même numéro les deux versions, comme deux leçons d'un même motif (Adrados H.81 et M.320 ; Van Dijk 507 ; Dicke-Grübmler 407-590 ; Cifarelli 100-101).

⁷ Baudoin 1631, éd. 1659, p. 440.

⁸ Chambry *maior* 13.2.

⁹ Notons que, selon Adrados (t. III, p. 108-109), l'utilisation du discours direct, commune aux versions *Vindobonensis* et *Accursiana*, porterait témoignage d'une « version plus archaïque » que celle transmise par l'*Augustana*.

¹⁰ Rinuccio 1993, 40 « *De Muribus et Cato* », p. 216-217 (= Steinhöwel 1873, 105 « *De muribus et catto* », p. 249-250 = *Æsopus Dorpii* 1527, f. 14 r^o) – Macho 1982, « Du chat et des rats », p. 197-198 – Anon. 1547, 76 « Du Chat et des Rats » p. 181-182 – Haudent 1877, II-20 « D'un Chat et des Souriz », n. p. – Corrozet 1992, 119 « Du Chat et des Souriz », p. 64. – Baudoin 1631 éd. 1659, 76 « Du Chat, et des Rats », p. 439-441. – Ballesdens 1645, 76 « Du Chat, et des Rats », p. 169-171. On peut y ajouter encore Emanuele Tesauro, traducteur-adaptateur de Baudoin (1646) : « *Della Gatta e de' Sorci* » (Tesauro 1990, 76, p. 111-112).

Rinuccio, suivi en cela par tous les fabliers cités (puisqu'ils lui sont redevables de leur texte), assortit le fait de... la négation ! « *De cetero inferius non est descendendum, si nolumus iri perditum omnes, sed hic superius manendum, quo catus ascendere non potest* / Dorénavant il ne faut plus descendre là-dessous, si nous ne voulons pas tous courir à notre perte, mais demeurer ici en haut, où le chat ne peut monter¹¹ » (*notre traduction*) : au lieu d'aller se terrer comme ils le faisaient jusqu'alors, ils décident de demeurer « en haut » – sans doute dans le grenier ou sur quelque support particulièrement élevé, lieux inaccessibles au chat qui ne peut y monter.

Cette variante pourrait passer pour une initiative originale de Rinuccio, n'était qu'elle se trouve coïncider avec la leçon de la troisième collection, l'*Accursiana*, qui, elle aussi, parvint durant la Renaissance en Europe occidentale. Et elle aussi, comme la version de Rinuccio, assortit de la négation, et même d'une négation renforcée (μηκέτι, *ne... plus*), la décision des rats de descendre dans leurs trous : « Μηκέτι κάτω κατέλθωμεν, ἵνα μὴ παντάπασιν ἀπολώμεθα. Τοῦ γὰρ αἰλούρου μὴ δυναμένου δεῦρο ἐξικνεῖσθαι, ἡμεῖς σωθισόμεθα. / Ne descendons plus là-dessous, pour ne pas périr jusqu'au dernier. Car le chat ne pouvant accéder jusqu'ici, nous aurons la vie sauve¹². » Les rats des sous-sols sont devenus des rats de grenier. C'est logiquement la leçon que l'on va retrouver dans la traduction latine que propose la grande édition aldine des fables (Venise, 1505). Mais, comme rien n'est sûr en ces domaines, voici qu'en 1538 Joachim Camerarius, qui pourtant suit scrupuleusement la classement d'Alde Manuce, supprime la négation : « *Statuerunt se intra suas cavernulas et iis in locis continere* » – renouant ainsi avec la leçon originale de la *Vindobonensis*... qu'a priori du moins, il ne pouvait connaître ! Gabriele Faerno (Rome, 1563, *posth.*), qui versifie la version en prose de l'Aldine, pousse au contraire les rats jusqu'au point le plus élevé de la maison (« *ut excelsissimam / Ædium partem tenerent* »). Hieronimus Osius (Wittenberg, 1564) suit sur ce point la leçon de Camerarius : ses rats à lui se terrent dans leurs trous. L'ample collection d'Isaac Nevelet (Francfort, 1610) reprend sans surprise la leçon « ascensionnelle » de l'*Accursiana*, tout comme la version française de Jean Meslier (« Prenons resolution de *ne plus* sortir et descendre en bas », Paris, 1629) et celle de Pierre Millot (« Ne descendons *plus* là bas, si nous ne voulons perir de fond en comble », Bourg-en-Bresse, 1646)¹³.

De ce bref aperçu ressort une évidence – qui n'est pas nouvelle – à propos de la collation et de la transmission des fables grecques : c'est qu'entre les principales familles de manuscrits que la tradition philologique s'est efforcée de distinguer, la porosité est, à l'évidence, plus grande peut-être que l'unité apparente des collections ne pourraient le faire croire. En faisant passer de la cave au grenier les rats de la version *Vindobonensis*, ou bien Rinuccio a redécouvert tout seul et fortuitement la leçon de l'*Accursiana*, ce qui est peu probable ; ou bien c'est qu'il suivait aussi un manuscrit appartenant à celle-ci, ce qui démentirait les hypothèses les mieux reçues sur l'établissement de son fablier¹⁴ ; ou bien, et plus probablement, c'est que l'un des manuscrits de la famille *Vindobonensis* qu'il suit a inséré la négation. Cela ne regarde pas directement notre sujet, mais méritait d'être relevé. Quant à l'autre point de détail que nous avons soulevé, la traduction et la compréhension du mot θύλαξ, ici encore Rinuccio avait innové en le traduisant par *follis* (soufflet) : variation sur l'usage du cuir du chat. L'Anonyme de 1547 et Baudoin l'imiteront ; Macho escamotera l'image (« Si je cuidasse que tu fusses mort »), tout comme Haudent (« Tu as beau contrefaire le mort ») et Tesauro (« che tu fossi morta ») ; Corrozet glosera plus subtilement : « Quand mort et roide tu serois ». Mêmes tâtonnements dans la filiation de l'*Accursiana* : Alde diminue le θύλαξ grec en « *saculus* » latin, imité en cela par Camerarius, tandis

¹¹ Rinuccio 1993, *ibid.*

¹² Coll. *Accursiana*, « Αἰλουργος καὶ μύες », Chambry *maior*, 13.3 (*notre traduction*).

¹³ Alde 1518, 28 « *Felis et Mures* », p. 129. – Camerarius 1564, 28 « *Feles et mures* », p. 89. – Faerno 2005, 59 « *Mures, et Feles* », p. 196-197. – Osius 1564, « *Felis et Mures* », f° K1 r^o-v^o. – Nevelet 1610, 28 « *Felis et Mures* », p. 112-113. – Meslier 1629, 21 « Le Chat et les Souris », p. 22-23. – Millot 1646, 28 « Le Chat, et les Rats », p. 36-38. On y ajoutera la version en vers de Cesare Pavese, adaptée probablement de Faerno : « *I Topi, et il Gatto* » (Pavese 1569, p. 72).

¹⁴ Voir B. E. Perry, « The Greek Source of Rinuccio's *Æsop* », *Classical Philology*, n° 29, 1934, p. 53-62 ; et l'édition par M. P. Pillolla de *Rinucius Aretinus. Fabula æsopica* (Rinuccio 1993, p. 51-61).

qu'Osius et Nevelet le redimensionnent en « *saccus* » ; au contraire Faerno reprend le *follis* de Rinuccio ; Pavesi va au plus près du grec avec « *tua pelle* », et chez les Français, Meslier innove avec « panier » tandis que Millot en revient au « sac » que La Fontaine reprendra.

Mais ce ne sera pas pour la partie de sa fable dérivée de ce motif-là. Car il n'exploite le motif P79 que dans la première narration (v. 12-34), qui sert tout au plus de prologue au récit proprement dit du Chat et du vieux Rat (v. 35-49). Et encore n'en conserve-t-il ni le conseil des rats, devenus chez lui des souris (substitution déjà opérée par Haudent, Corrozet ou Meslier), ni l'ascension dans les hauteurs de la maison (ses Souris sont réfugiées dans leurs « cavernes creuses », v. 32), ni la harangue du Rat bien avisé, à laquelle fait place un carnage de souris sans appel. Le discours du vieux Rat, où il est donc question chez lui de « sac », est passé dans le récit qu'annonce le titre de sa fable et qui développe le canevas du motif P511, dont la plus ancienne version, on l'a vu, nous a été conservée par Phèdre (IV, 2). Sauf que chez Phèdre, c'est une belette (*mustela*) qui, devenue trop vieille et lente pour attraper les souris,

se couvrit toute de farine, et s'en alla s'étendre tout de son long comme une pièce de chair en un lieu sombre et obscur. Une Souris la voyant et pensant que ce fut quelque chose de bon à manger, se jeta sur elle, et la Belette la prenant la tua. Il en vint encore une seconde, puis une troisième, qui périrent toutes de la même sorte. Quelques autres ayant été prises en suite, il en vint enfin une vieille, toute ratatinée, qui s'estoit sauvée souvent des pièges et des souricières : Et découvrant de loin les embusches de cet ennemy fin et subtil : Puisse[*sic*]-tu te porter aussi bien, dit-elle, comme tu es véritablement de la farine¹⁵.

On comprend que La Fontaine ait été tenté de mettre cette farine-là dans le « sac » du motif P79.

On sait par des signes à peu près certains¹⁶ qu'il disposait et usait du *Phèdre* bilingue procuré par Sacy en 1647, dont nous venons de citer la traduction du texte latin. Avant la redécouverte, en 1596 et en 1617, de deux manuscrits offrant l'original du fabuliste latin qu'on croyait à jamais perdu, c'est par le recueil dit de Romulus (*ca.* v^e s.), proposant une version de Phèdre en prose, que le motif P511 avait prospéré dans l'Europe du Moyen Âge puis de la Renaissance. Steinhöwel assura à cette leçon, au demeurant fidèle, une publicité dont témoigne sa traduction en français par Macho (1480) qui la fait figurer dans son fablier où se trouvait déjà une version du motif P79 elle aussi passée par Steinhöwel. En 1512, Adrien Barland reprend le texte latin qu'il resserre, avant que Camerarius en 1538 ne l'abrège encore, au point de supprimer le mot piquant de la souris expérimentée. Les versions françaises de Corrozet (1542) et Haudent (1547) l'imiteront en cela. Enfin, il semble que Corrozet ait inspiré la veine flamande et néerlandaise du motif (à partir de 1567), sur laquelle nous aurons à revenir plus longuement ci-après¹⁷.

Bref, nous voilà donc, avec La Fontaine, devant une subtile combinaison et une curieuse interversion des leçons des deux motifs. La harangue du vieux Rat au Chat pendu, qui conclut le motif P79 (« Le Chat [*aïlouros*] et les Rats/Souris »), est passée dans sa version du motif P511 (« La Belette et les Rats »), mais en entraînant la métamorphose de la Belette enfarinée en Chat. Comment expliquer la genèse d'un apologue ainsi conçu et recomposé ? Voici l'analyse qu'en donne l'édition des *Fables* à ce jour la plus complète, celle de Jean-Pierre Collinet :

La Fontaine coud ensemble un apologue d'Ésope (*Le Chat et les Rats*) et une fable de Phèdre (livre IV, II). Ce jumelage entraîne une série de modifications : substitution du Chat à la Belette de Phèdre ; disparition de la « peau écorchée servant de sac » fournie par l'apologue ésope, et son

¹⁵ Phèdre/Sacy 1658, IV, 1, « La Belette et les Souris », p. 76-77.

¹⁶ Voir B. Donné, « *Phadrus redivivus* », dans *Lectures de La Fontaine : Fables, le recueil de 1668*, Rennes, PUR, 2011, p. 155-173.

¹⁷ Romulus 1910, IV-2 (72) « *Fabula II. de mustela sene et mure* », p. 244 (= Steinhöwel 1873, IV-2 « *Fabula secunda de mustela sene et mure [cauto]* », n° 62, p. 173-174). – Macho 1982, IV-2 « De la belette ancienne et du rat », p. 132-133. – Barland (*Æsopus Dorpii* 1512-1513), 22 « *De Mustella et seniculo mure* », f. E5 r^o. – Camerarius 1564, 278 « *Mustela* », p. 225. – Corrozet 1882, 61 « De la Mustelle et des Souris », p. 127-128. – Haudent 1877, I-168 « D'une Bellette et d'une souris », n. p.

remplacement par le « bloc enfariné » du vers 45 ; juxtaposition de traits plus familiers dans la première partie, plus délicats dans la seconde, pour associer à la simplicité du fabuliste grec l'élégance du poète latin. Une gravure, illustrant *Du Chat et des Rats*, dans *Les Fables d'Ésope phrygien traduites et moralisées* par Jean Baudoin (Lyon, Claude Carteron, 1687), a pu suggérer à La Fontaine l'idée d'associer les deux sujets : se référant non à la fable même, mais à la piquante apostrophe finale du Rat dans la version d'Ésope, elle ne représente pas le Chat comme pendu par la patte, ainsi que l'aurait voulu le récit ; elle le montre camouflé en sac à farine¹⁸.

La suggestion finale de cette rubrique, que J.-P. Collinet a tirée d'une observation incidente de René Jasinski, mais sans creuser davantage la question, va nous mettre sur la voie d'une explication plus poussée du geste créateur de notre fabuliste. Et nous passerons pour cela par la voie jusqu'ici négligée dans notre analyse : celle de l'illustration, essentielle dans le genre de la fable ésoquienne.

Il semble en effet que La Fontaine a sollicité, entre bien d'autres sources pour l'invention de ses propres fables, le volume des *Fables d'Ésope Phrygien. Traduction nouvelle illustrée de discours moraux...* publié par Jean Baudoin en 1631, avant de multiples rééditions ou réimpressions chez divers libraires-éditeurs (en 1633, 1636, 1649, 1659, 1660, 1665, etc.). Or ce volume présentait une anomalie à l'endroit de l'apologue *Du Chat et des Rats* (P79). Sa version, redevable à la leçon de l'Anonyme de 1547, est pourtant sans surprise :

Fable LXXVI.

DU CHAT, ET DES RATS.

Le Chat entré dans une maison, où il y avoit quantité de Rats, en prenoit un maintenant, et tantost un autre ; de maniere qu'à force d'aller à cette chasse, il en tua plusieurs avecque le temps. Les Rats cependant, voyant qu'il ne se passoit guere jour qu'il n'y eust quelqu'un des leurs de mangé, firent une assemblée entr'eux, pour y consulter de leur affaire. « Il ne faut plus », disoient-ils, « que nous descendions là bas, si nous ne voulons faire estat d'estre tous perdus ; demeurons doncques plustost çà haut où nostre Ennemy ne peut monter ». Le Chat apprit ce dessein des Rats, et ne l'eust pas plûtost découvert, que faisant le mort, il se pendist par les pieds de derriere à une perche, attachée à la muraille. Comme cela se passoit ainsi, il y eust un des Rats qui jettant sa veuë en bas, cognût tout de bon que c'estoit le Chat ; Si bien que tout effrayé d'abord, « hola mon amy », dit-il, « quand je te prendrois pour un soufflet, ou quand mesme je sçauerois veritablement que tu serois tel, si ne pourrois-je pas me resoudre à descendre auprès de toy¹⁹ ».

Suit un discours d'application morale, qui brode sur le thème : ne jamais se laisser prendre aux pièges des méchants et toujours de méfier d'eux²⁰.

La surprise vient de la gravure qui représente, comme l'avait relevé R. Jasinski, « le chat, non pas suspendu “à une perche”, mais allongé tout enfariné dans une huche ». Ce qu'il attribuait à une « erreur inattendue²¹ ». J.-P. Collinet, qui consulte une édition tardive de Baudoin (1687), suppose que cette gravure aura pu « suggérer à La Fontaine d'associer les deux sujets ». **[Fig.1]** Aucun des deux ne semble s'être avisé que la dissemblance entre la gravure et le texte, qui figure encore dans l'édition de 1660, a été corrigée dans celle de 1665 : la fable du chat pendu et du rat moqueur y est remplacée par un texte approprié à la gravure et emprunté à un fablier que nous n'avons pas encore évoqué, celui de Raphaël Trichet du Fresne, tout récemment paru (1659). Or la version du Fresne, dérivée du motif P511, en avait accordé la leçon avec l'illustration en substituant un chat enfariné à la belette phédrienne, avant même que La Fontaine ne le fit :

¹⁸ Éd. cit., p. 1106-1107.

¹⁹ Baudoin 1659, p. 439-441.

²⁰ J. Balleddens, dont le recueil déjà cité (1645) recopie pour l'essentiel celui de Baudoin, donne pour maxime morale à la même fable (également classée soixante-seizième) : « Que la défiance est la mère de sûreté », comme le fera La Fontaine (p. 169-171). Au demeurant le proverbe était assez courant et son usage ici assez évident pour que La Fontaine n'eût pas à recourir à ce volume. On le verra plus bas en citant la version de Trichet du Fresne.

²¹ R. Jasinski, *La Fontaine et le premier recueil des « Fables »*, Paris, Nizet, 1966, t. II, p. 75-76.

Un Chat que la vieillesse rendoit inhabile à la chasse, voyant que les Souris qui connoissoient son impuissance, luy faisoient insultes, et qu'on s'en plaignoit d'eux tous les jours dans la maison où il estoit ; ayant recours à la finesse, se cacha dans le lieu où l'on enfermoit la farine, où il prit sans peine autant de Souris qui se presenterent devant luy.

Il y a long-temps que tout le monde sçait que la necessité est la mere de l'industrie²².

La Fontaine n'est donc pas l'initiateur de la substitution du Chat à la Belette.

Mais Trichet du Fresne non plus : grâce aux travaux pionniers et fondateurs de Paul Smith sur la fable néerlandaise, nous sommes en mesure de remonter à d'autres son coup de force. En effet, la vignette qui depuis 1659 ornait sa version de cette fable et qu'avaient auparavant imitée, contre toute logique, les illustrateurs de celle de Baudoin, sort du *Theatrum Morum* d'Ægidius Sadeler (1608) où elle illustre l'apologue « *Von der Katz und Meusen / Du Chat et des Souris* ». Et Sadeler était lui-même redevable de son inspiration à Marcus Gheeraerts qui avait ainsi représenté le sujet de l'apologue « *Oude Catte ende Musen* » dans le fablier d'Eduard De Dene paru en 1567. C'est ce recueil, intitulé *De Warachtighe Fabulen der Dieren*, qui d'après Paul Smith serait redevable à celui de Corrozet²³. Le succès de la gravure de Gheeraerts et donc de la substitution d'espèce, la belette devenant un chat, dans la version du motif P511 qu'elle illustre, est attestée par la reprise du texte et de l'image dans l'*Esbatement moral des animaux* de Peeter Heyns & Étienne de Walcourt (?) en 1578²⁴ et dans la *Mythologia Ethica* d'Arnold Freitag en 1579²⁵. Si cette substitution fut possible et put à ce point bourgeonner sur cette branche de la généalogie du motif, c'est que l'animal nommé en grec *aílouros*, identifié communément au chat en tant qu'animal domestique ou domestiqué chassant des maisons les souris et les rats, était en réalité plus proche de la *mustela* phédrienne que de nos félins d'aujourd'hui : les Grecs ne connaissaient de chats que sauvages, mais se servaient en revanche de belettes domestiquées pour débarrasser leurs intérieurs des rongeurs nuisibles, comme les chats devaient le faire à une époque plus récente de l'histoire²⁶.

²² Trichet du Fresne 1659, p. 126-127. Baudoin 1665, p. 300-301 (avec un ajout à la dernière ligne du récit : « autant de Rats et de Souris »). Chassé-croisé plaisant, l'édition de Baudoin par Foppens (Bruxelles, 1669) conservera la version du motif P79, mais cette fois avec une gravure adéquate (p. 238). Sur le recueil de Trichet du Fresne, voir Paul Smith, « Cognition in Emblematic Fable Books : Ægidius Sadeler's *Theatrum morum* (1608) and its Reception in France (1659-1743) », dans Karl Enekel & Wolfgang Neuber (dir.), *Cognition and the Book. Typologies of Formal Organisation of Knowledge in the Printed Book of the Early Modern Period*, Leyde, Brill, 2004, p. 161-184.

²³ La version de Barland aurait également pu être sollicitée via l'édition de l'*Æsopus Dorpii* (Anvers, 1560) qui passe aussi pour être l'une des sources du recueil d'E. de Dene. Le texte de Barland y est repris à l'identique sous le titre « *De Mustella et muribus* » et l'édition n'est pas illustrée, à la différence de celle qui paraîtra chez Plantin en 1565, accompagnée de copies des gravures de B. Salomon (voir P. Sharratt, *Bernard Salomon, illustrateur lyonnais*, Genève, Droz, 2005, p. 183). Nous n'avons pu consulter cette dernière, mais une édition plantinienne de 1567 comporte effectivement de bonnes copies de Salomon, y compris pour la fable qui nous intéresse. Voir : P. J. Smith et D. Geirnaert, « The Sources of the Emblematic Fable Book *De warachtighe fabulen der dieren* (1567) », dans J. Manning, K. Porteman, & M. Van Væck (dir.), *The Emblem Tradition and the Low Countries. Selected Papers of the Leuven International Emblem Conference (18-23 August 1996)*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 23-38 ; et de P. J. Smith seul : « *Dispositio* in Fable Books : the Gheeraerts Filiation (1567-1617) », dans *Dispositio. Problematic Ordering in French Renaissance Literature*, Leyde, Brill, 2007, p. 143-168.

²⁴ Sur l'attribution hypothétique de l'ouvrage, voir P. J. Smith, « *Dispositio* in Fable Books : the Gheeraerts Filiation (1567-1617) », *op. cit.*, p. 157-158. La fable « Le vieil Chat et les Souris » adaptée de De Dene est signée « E. W. » et ferait donc partie de la série composée par Étienne de Walcourt. La fable est reprise à l'identique dans *Le Theatre des animaux* (1595, n° 80, p. 83. Rééd. par G. Le Bé en 1644 et 1645) ; mais il semblerait bien que, si La Fontaine a connu les fables de l'*Esbatement*, ce soit dans une édition de l'ouvrage original et non dans la sélection réduite à cent fables que propose le *Theatre des animaux*. Voir P. J. Smith, « Le rat et l'huître : les avatars d'un emblème, d'Alciat à La Fontaine », [in] *Histoire, jeu, science dans l'aire de la littérature. Mélanges offerts à Evert van der Starre*, Amsterdam, Rodopi, 2000, p. 143-159.

²⁵ Sadeler 1608, « *Von der Katz und Meusen* », p. 101-102. – De Dene 1567, « *Oude Catte ende Musen* », p. 100-101. – Heyns/Walcourt 1578, 101 « Le vieil Chat et les Souris ». – Freitag 1579, « *Decrepita Felis et Murium* », p. 202-203.

²⁶ Selon Pierre Chantraine, « αἰλούρος [...] puis αἰλουρος : [...] se dit proprement du chat sauvage, le chat domestique n'étant pas connu du monde grec, cf. Keller, *Ant. Tierwelt*, 1, 75 » (*Dictionnaire étymologique de la langue*

Ce n'est donc pas de son chef, mais sur ce modèle, peut-être venu à sa connaissance par la nouvelle édition de Baudoin en 1665, que La Fontaine aura associé une version tronquée du motif P79 à une version enrichie et redistribuée du motif P511. Ce que faisant, il restituait sans le savoir à un motif ésopeque tronçonné son unité originelle perdue au fil de l'Histoire. La plasticité du genre, l'évolution des mœurs et la différence des langues avaient fini par distinguer deux motifs qui à l'origine n'en faisaient sans doute qu'un : une simple variation de la ruse du prédateur (fausse pendaison *vs* enfarinement) ne suffit à masquer la similitude de la situation et de l'action qui chutait dans les deux cas sur l'apostrophe qu'une souris ou un rat prudent lançait au feint pendu ou au faux bloc de farine. La mauvaise compréhension du mot « sac » appliqué au chat pendu appelait presque naturellement son déplacement par La Fontaine au bas du récit où le même désormais s'enfarinait : la farine appelle les sacs. Et voilà comment fut tissée la trame de la fable du « Chat et un vieux Rat »... Éclectique et synthétique, François Chauveau l'a illustrée par un chat pendu à côté d'une huche à farine, au pied desquels des souris folâtraient sous l'œil d'un rat figé au coin opposé de la vignette : épilogue figuré de la conjonction entre deux motifs de fable dont le divorce puis la réunion portent témoignage sur la vie secrète du genre, au fil capricieux de ses transmissions et de ses translations.

[Fig. 2] Stemma (en annexe)

grecque, 1968-1980, rééd. Paris Klincksieck, 2009, p. 30). Et ceci : « Dans l'histoire de la belette et de son nom, on remarque surtout que la belette, et non le chat, était utilisée comme animal domestique pour chasser les souris, cf. Théoc. 15,27, Keller, *ant. Thiervelt* I, 164. » (*Id.*, p. 199). Sur la base d'une comparaison avec certaines occurrences du terme dans le corpus biblique, Michal Wojciechowski a proposé d'identifier l'αἰλουρος à une martre, mustélidé cousin de la belette (on peut également songer à une fouine ou à un furet). Voir Ésope, *Fables précédées de la Vie d'Ésope*, éd. d'A. Biscéré, trad. nouvelle de Julien Bardot, avec la collab. de P. Dandrey, Paris, Gallimard, « Folio », 2019, p. 365.

Bibliographie

NB. La bibliographie consacrée à la fable de type ésopique et singulièrement à celles de La Fontaine est innombrable. On n'a donc retenu dans celle-ci que les recueils de fables antérieurs à La Fontaine et les catalogues classant la matière ésopique effectivement cités dans l'étude. On fait précéder chaque rubrique de la **forme abrégée entre crochets** sous laquelle on a dû identifier l'ouvrage dans les notes pour en alléger le poids.

- [**Adrados**] Adrados, Francisco Rodríguez, *History of the Graeco-Latin Fable*, trad. angl. Leslie A. Ray, éd. revue et mise à jour par l'auteur et Gert-Jan Van Dijk, Leyde, Brill, « Mnemosyne : Bibliotheca Classica Batavia », 1999-2003, 3 vol.
- [**Æsopus Dorpii 1513**] *Fabule. Petri Egidii Antverpiani endecasyllabon ad lectores [...] Prostant uenales Louanii in edibus Theodorici Martini Alostensis e regione scholæ iuris ciuilis*, Louvain, Th. Martens, (1512) 1513², in-8°.
- [**Æsopus Dorpii 1527**]—, *Æsopi Phrygis vita & fabulæ latine versæ...*, Paris, R. Estienne, 1527, in-8°.
- Alde Manuce, *Vita et Fabellæ Æsopi, cum interpretatione latina, ita tamen ut separari a graeco possit pro uniuscujusque arbitrio...*, Venise, Alde, 1505, in-fol.
- [**Alde 1518**] —, *Æsopi Phrygis vita et fabellæ, cum latina interpretatione*, Bâle, J Froben, (1517) 1518, in-4°.
- [**Anon. 1547**], *** *La Vie et fables d'Esopé Phrygien, traduites de nouveau en François, selon la vérité Græcque. Avecq'les hystoires*, Paris, É. Grouleau, 1547, in-8°, dit l'« Anonyme de 1547 ».
- [**Ballescens 1645**] Ballescens, Jean, *Les Fables d'Esopé Phrygien, traduites en françois et accompagnées de Maximes morales et politiques, pour la conduite de la vie*, Paris, G. Le Bé, 1645, in-8°.
- , éd. crit. ss la dir. de Bernard Teyssandier, Reims, Éditions et Presses Universitaires de Reims, coll. « Héritages critiques », 2011.
- Baudoin, Jean, *Les Fables d'Esopé Phrygien. Traduction Nouvelle. Illustrée de Discours Moraux, Philosophiques et Politiques*, Paris, V^o Guillemot, 1631, in-8°.
- [**Baudoin 1659**] —, *nouvelle edition ... où sont adjoustées les fables de Philelphé, avecque des réflexions morales*, Paris, A. Courbé, 1659, in-8°.
- [**Baudoin 1665**] — *Les Fables d'Esopé Phrygien. Traduction Nouvelle. Illustrée de Discours Moraux, Philosophiques et Politiques*, Rouen, J. et D. Berthelin, 1665, in-8°.
- Camerarius, Joachim, *Fabellæ Æsopica plures quadringentis*, Tübingen, U. Morhard, 1538, in-8°.
- [**Camerarius 1564**] —, [éd. augmentée] *Fabulæ Æsopica plures quingentis et aliæ quædam narrationes*, Leipzig, E. Vögelin, 1564, in-8°.
- [**Chambry maior**] Chambry, Émile (éd.), *Æsopi Fabulæ recensuit Aemilius Chambry [ed.mai.]*, Paris, Les Belles Lettres, 1925-1926, 2 vol.
- [**Cifarelli**] Cifarelli, Paola, *Catalogue thématique des fables ésopiques françaises du XVI^e siècle*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1993.
- Corrozet, Gilles, *Les Fables du tres ancien Esopé Phrigien premierement escriptes en Græc, et depuis mises en Rithme Française*, Paris, D. Janot, 1542, in-8°.
- [**Corrozet 1882**] —, *Les Fables du très ancien Ésope mises en rithme française par Gilles Corrozet*, publiées par le M^{is} de Queux de Saint-Hilaire, Paris, Librairie des bibliophiles, 1882.
- , *Le Second Livre des Fables d'Esopé Phrigien, ancien Poète Græc écrites en prose en vers François, avec leurs argumens*, Paris, É. Grouleau, 1548, in-16°.
- [**Corrozet 1992**] —, *Second livre des fables d'Esopé*, introduction, texte et notes par Paola Cifarelli, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1992.
- [**De Dene 1567**] De Dene, Eduard & Gheerærts, Marcus, *De Warachtighe Fabulen der Dieren*, Bruges, P. de Clerck, 1567, in-4°.

- [**Dicke-Grubmüller**] Dicke, Gerd, & Grubmüller, Klaus, *Die Fabeln des Mittelalters und der frühen Neuzeit. Ein Katalog der deutschen Versionen und ihrer lateinischen Entsprechungen*, Munich, W. Fink, 1987.
- Faerno, Gabriele, Faerno, *Fabulae centum, ex antiquis auctoribus delectae et (...) carminibus explicatae*, Rome, V. Luchinus, 1563, in-4°.
- [**Faerno 2005**] — Édition, traduction ital. et commentaire par L. Marcozzi, Rome, Salerno, 2005.
- [**Freitag 1579**] Freitag, Arnold, *Mythologia Ethica, hoc est Moralis philosophiae per fabulas brutis attributas, tradita, amoenissimum uiridarium: In quo humanae uitae labyrintho demonstrato uirtutis semita pulcherrimis praeceptis ueluti Theseis filo docet. Artificiosissimis nobilissimorum sculptorum iconibus ab — latine explicatis*, Anvers, Ch. Plantin/Ph. Galle, 1579, in-4°
- Haudent, Guillaume, *Trois centz soixante et six Apologues d'Esopé, Tresexcellent Philosophe. Premierement traduitz de Grec en Latin, par plusieurs illustres Auteurs: comme Laurens valle, Erasme, et autres. Et nouvellement de Latin en Rithme Françoyse par maistre Guillaume Haudent. Vie apres mort*, Rouen, R. et J. Dugord, 1547, in-8°.
- [**Haudent 1877**] Haudent —, reproduits fidèlement textes et figures avec introduction, table et glossaire par Charles Lormier, Rouen, H. Boissel, « Société des bibliophiles normands (29) », 1877.
- [**Heyns/Walcourt 1578**] Heyns, Peeter, & Walcourt, Étienne de [?], *Esbatement moral des animaux*, Anvers, G. Smits pour Ph. Galle, s. d. [1578], in-4°.
- Macho, Julien, *Ci commence le livre des subtiles hystoires et fables de Esopé, que toutes personnes que ce livre voudront lire pourront apprendre et entendre par ces fables e eulx bien gouverner, car chescune fable donne son enseignement...*, Lyon, N. Philippi et M. Reinhardt, 1480, in-2°.
- [**Macho 1982**] —, *Recueil général des Isopets. III: L'Ésopé de Julien Macho*, éd. P. Ruelle, Paris, A. & J. Picard, 1982, p. 197-198.
- [**Meslier 1629**] Meslier, Jean, *Aesopi Fabulae gallica, latina, graeca, Cum facillimis in contextum Graecum Scholiis. Versio utraque noua & elaborata per —. Liber pueris linguam Graecam capessentibus utilis, facilis, atque iucundus*, Paris, S. Cramoisy, 1629, in-8°.
- [**Nevelet 1610**] Nevelet, Isaac, *Mythologia Aesopica. In qua Aesopi Fabulae graecolatinae CCXCVII. quarum CXXXVI. primum prodeunt. Accedunt Babriæ fabulae etiam auctiores [etc]*, Francfort-sur-le-Main, N. Hoffmann pour J. Rosa, 1610, in-8°.
- [**Millot 1646**] Millot, Pierre, *Fables d'Ésopé (...) ensemble la Vie d'Ésopé composée par M. de Méziriac*, Bourg-en-Bresse, V^e J. Tainturier, 1646.
- [**Osius 1564**] Osius, Hieronimus, *Phrygiis Aesopi Fabulae carmine elegiaco perspicue et accurate reddita*, Wittenberg, J. Crato, 1564, in-8°.
- [**Pavesi 1569**] Pavesi, Cesare, (pseudo-Pietro Targa), *Cento e cinquanta favole, tratte da diversi autori, e ridotte in versi, e rime, da M. Pietro Targa*, Venise, J. Chrieger, 1569, in-12°.
- [**Perry**] Perry, Ben Edwin, *Aesopica. A Series of Texts Relating to Aesop or Ascribed to him or closely connected with the Literary Tradition that bears his Name*, Urbana, Illinois, Indiana Univ. Press, 1952.
- Phèdre, *Fables*. Texte établi et traduit par A. Brenot, Paris, Les Belles Lettres, « Collection des Universités de France », 1969.
- [**Phèdre/Sacy 1658**] — *Les Fables de Phèdre... traduites en françois, avec le latin à costé, pour servir à bien entendre la langue latine et à bien traduire en françois, [par Isaac Lemaître de Sacy]*, Paris, Vve M. Durand, (1646) 1647, 4^e édition revue et corrigée, 1658, in-12.
- Rinuccio d'Arezzo, *Vita Esopi fabulatoris clarissimi e greco latina per Rimicium facta...*, Milan, A. Zarotus, 1474, in-4°.
- [**Rinuccio 1993**] —, *Rinucius Aretinus. Fabulae aesopicae*, éd. et trad. ital., Maria Pasqualina Pillolla, Gênes, D.AR.FL.CL.ET, « Favolisti latini medievali e umanistici-IV », 1993.

- [**Romulus 1910**] Romulus, *Fables*, éd. Georg Thiele, *Der lateinische Aesop des Romulus und die Prosa-Fassungen des Phädrus*, Heidelberg, C. Winter, 1910 (réimpr. Hildesheim, G. Olms, 1985).
- [**Sadeler 1608**] Sadeler, Ægidius, *Theatrum Morum. Artliche Gespräch der Thier mit wahren Historien den Menschen zur Lehr*, Prague, P. Sesse, 1608.
- Steinhöwel, Heinrich, *Æsopus Vita et Fabula*, Ulm, J. Zainer l'Ancien, ca. 1476-77.
- [**Steinhöwel 1873**] —, *Steinhöwels Aesop*, herausgegeben von Hermann Österley, Tübingen, Litterarischer Verein in Stuttgart (Bibliothek des Litterarischen Vereins in Stuttgart, 117), 1873.
- Tesauro, Emanuele, *La Politica di Esopo frigio dedicata al Serenissimo Principe Gioseppo Emanuel di Savoia*, Ivree, San Francesco, 1646, in-2°.
- [**Tesauro 1990**] —, éd. D. Aricò, Rome, Salerno, « Minima (6) », 1990.
- [**Théâtre des animaux 1595**] *** *Le Theatre des animaux*, Paris, S. Douget, 1595
- [**Trichet d. F. 1659**] Trichet du Fresne, Raphaël, *Figures diverses, Tirées des Fables d'Esop et d'autres, et expliquées par* —, Paris, C. Cramoisy, 1659, in-4°.
- [**Van Dijk**] Van Dijk, Gert-Jan, *Aesopica Posteriora. Medieval and Modern Versions of Greek and Latin Fables*, Università di Genova, D.AR.FI.CL.ET, 2015, 2 vol.

Liste des illustrations

Fig. 1 : J. Baudoin, *Les Fables d'Esop Phrygien*, rééd. P. de Sommaville, 1659, fable LXXVI, gravure sur cuivre d'Isaac et Marie Briot, p. 439-441.

Fig. 2 : Généalogie du motif P79-511.

INDEX NOMINUM

Ballescens, Jean
 Barland, Adrien
 Baudoin, Jean,
 Briot, Isaac
 Briot, Marie
 Camerarius, Joachim
 Corrozet, Gilles
 De Dene, Eduard Gheerærts, Marcus,
 Dorp, Martin (*Dorpius, Martinus*)
 Estienne, Robert
 Faerno, Gabriele
 Freitag, Arnold
 Gheerærts, Marcus,
 Haudent, Guillaume
 Heyns, Peeter
 La Fontaine, Jean de
 Macho, Julien
 Manuce, Alde (*Manuzio, Aldo*)
 Meslier, Jean

Millot, Pierre
Nevelet, Isaac,
Osius, Hieronimus,
Pavesi, Cesare
Rinuccio d'Arezzo (*Rinucius Aretinus*)
Romulus (le fabuliste)
Sadeler, Ægidius,
Salomon, Bernard
Steinhöwel, Heinrich
Tesauro, Emanuele
Trichet du Fresne, Raphaël
Walcourt, Etienne de

